

SGPUM – OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2021-2022

NOTRE VISION SYNDICALE : LES PROFESSEUR.E.S AU COEUR DE L'ACTION

Les buts premiers du SGPUM, qui sont l'étude, la protection et le progrès des intérêts économiques, professionnels et sociaux de ses membres et la promotion d'une politique universitaire d'intérêt public, se traduisent avant tout par la négociation et l'application des conventions collectives. Celles-ci impliquent l'atteinte des objectifs suivants :

1. Défendre les conditions de travail des professeur.e.s pendant la pandémie
2. Préparation de la négociation des conventions collectives
3. Promouvoir démocratie syndicale et institutionnelle
4. Favoriser un syndicalisme de proximité

1. DÉFENDRE LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PROFESSEUR.E.S PENDANT LA PANDÉMIE

Exiger des milieux sains et sécuritaires pour les membres
Exiger que la Direction de l'UdeM convienne d'ententes avec le SGPUM et respecte celles en vigueur
Exiger des accommodements pour les membres qui en ont besoin
Exiger le respect de la liberté d'enseignement des membres
Revenir que les quatre volets de la tâche professorale puissent être réalisés sans surcharge induite

2. PRÉPARATION DE LA NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Élaborer, dans le respect des statuts du SGPUM, en collaboration avec les membres, les cahiers des demandes syndicales (pour les deux négos)
Monter des équipes de négos
Mener une consultation élargie des membres pour connaître leurs besoins, revendications et priorités.
Utiliser les ressources mises à la disposition du SGPUM pour soutenir (FQPPU, ACPPU, ressources externes, intersyndicale, etc.)
Revaloriser le rôle central du professeur.e

3. PROMOUVOIR DÉMOCRATIE SYNDICALE ET INSTITUTIONNELLE

SUR LE PLAN SYNDICAL
Renforcer la participation des membres notamment par la refonte des statuts et règlements (vote électronique, clinicien.ne.s enseignant.e.s, PSO)
Développer une communication bidirectionnelle et diversifiée (médias sociaux, site web)
Renforcer la mobilisation des membres
Développer la vie syndicale
SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL
Défendre les libertés universitaires
Valoriser le rôle des professeur.e.s au et la collégialité au sein de l'institution
Lutter contre la marchandisation des universités (corporatisation de la gouvernance)
Rejeter la tendance de la centralisation des pouvoirs et exiger de la direction qu'elle respecte la collégialité attendue avec le corps professoral

4. FAVORISER UN SYNDICALISME DE PROXIMITÉ

Renforcer la communication bidirectionnelle avec les membres
Soutenir et accompagner les membres (accommodements, carrière professorale, griefs, CNESST, etc.)
Accueillir les nouveaux membres
Défendre et promouvoir l'accès à l'égalité, l'équité, la diversité et l'inclusion